Image not found or type unknown

Transformation d'un cdd en cdi

Par **STERNA**, le **10/03/2016** à **10:14**

bonjour
nous sommes une entreprise de restauration collective scolaire et pour nos employés nous établissons soit des CDD soit des CDI intermitents .
l'un des employés apres plusieurs CDD a souhaité un CDI que nous avons établi selon notre fonctionnement soit intermitant .
il refuse de le signer sous pretexte qu'il s'attendait à signer un CDI à temps plein ce qui n'est pas possible puisque nous travaillons au rythme du calendrier scolaire en vigueur dans l'établisselment soit environ 160 jours par an
comment faire avec cet employé qui refuse de signer son contrat .

merci de votre réponse

j.kalfa

Par **P.M.**, le **10/03/2016** à **10:19**

Bonjour,
Il ne s'agit par a priori de contrats intermittents mais prévoyant un horaire en fonction du rythme du calendrier scolaire...
Vraisemblablement, s'il obtenait une requalification de ses CDD en CDI, ce serait suivant le même horaire, donc vous pourriez tenter de lui expliquer...

Par **STERNA**, le **10/03/2016** à **10:48**

merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés